

Le Tréport, le 22 septembre 2020

Le Proviseur

À

Mesdames et Messieurs les Parents
D'élèves du Lycée Le Hurle-Vent



Objet : Élections au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration est composé de 30 membres répartis entre 10 représentants du personnel de l'établissement, 10 représentants des collectivités territoriales, de l'administration, des personnalités qualifiées et 10 représentants des parents d'élèves, représentants des élèves. Il règle par ses délibérations, les affaires de l'établissement et fixe notamment le projet d'établissement, les règles d'organisation et le budget.

Chaque parent est électeur et éligible. Les déclarations de candidature signées par les candidats doivent parvenir au chef d'établissement dix jours au moins avant la date des élections, soit le lundi 28 septembre à minuit. La date officielle des élections est fixée le vendredi 9 octobre 2020.

Chaque liste comporte les noms et prénoms des candidats regroupant 10 candidats au maximum (5 titulaires et 5 suppléants). Le premier Conseil d'Administration tiendra séance en novembre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma parfaite considération.

L.CODRON



Coupon à remettre au secrétariat par l'intermédiaire de votre enfant

Je soussigné (e) Père, mère

De l'élève : En classe de :

Adresse :

Téléphone :

Pose ma candidature pour l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du Lycée Le Hurle-Vent au TRÉPORT pour l'année scolaire 2020-21.

Date : Signature :